

Compte-rendu CTSD 01/02/18



Le DASEN a commencé la réunion en annonçant qu'aucune nouvelle décision ne serait prise aujourd'hui. Les ajustements s'il devait y en avoir seraient donnés à l'issue du **CDEN qui aura lieu le 7 février**.

Fusion d'école (Meyssac, Varetz) :

Nous avons rappelé la règle toujours appliquée jusqu'à ce jour : une fusion n'est actée que si les deux conseils des maîtres se sont prononcés en sa faveur.

Sur cette base, nous avons demandé si les conseils des maîtres s'étaient prononcés.

Ce sont les conseils d'école qui ont émis un avis positif à la fusion. Le Secrétaire Général a affirmé que selon la réglementation nationale : ce sont les conseils d'école qui votent. Ainsi, la municipalité qui vote deux fois a un poids plus qu'important dans la décision. Les enseignants, quant à eux, peuvent se retrouver en minorité...

Pour ces raisons, la FSU a demandé à voter séparément le projet de carte scolaire et les fusions d'école.

Votes concernant la fusion des écoles à Meyssac et Varetz :

Contre : 6 voix FSU / FO

Abstention : 4 voix CFDT / UNSA

Les fusions seront réabordées au prochain CTSD, en juin.

Projet proposé par le DASEN :

Nous avons à nouveau défendu les situations qui nous avaient été signalées.

Le DASEN s'en est tenu au projet arrêté le 24 janvier.

Brive rural			
RPI Ayen/Segonzac/Rosiers de Juillac	-1		
Brive urbain			
Marie Curie mat. REP +	-1	L.Aubracélém REP +	+1 (CE1 dédoublés avec transformation du 0.5 PDMQDC en classe ordinaire)
H.Gérardélém.	-1	J.Vallèsélém REP+	+2 (CE1 dédoublés +transformation du PDMQDC en

			classe ordinaire)
Jules Ferry élém Malemort	-1	M.Curieélém REP+	+2 (CE1 dédoublés +transformation du PDMQDC en classe ordinaire)
Paul de Salvandy élém	-0.5 PDMQC	J.Romains REP+	+2 (CE1 dédoublés +transformation du PDMQDC en classe ordinaire)
Jules Ferry élém Malemort	-1 PDMQC (vacant en 2017)		
Tulle Dordogne			
Altillac	-0.5	St Hilaire Peyroux	+1
Beaulieu sur Dordogne	-0.5	St Germain les Vergnes	+1 (dispositif autisme officialisé)
Monceaux sur Dordogne	-1 (sauf si effectif présent en juin)		
St Priest de Gimel	-1		
Baticoop-Virevialle	-1		
Turgot mat.	-1		
Argentat mat.	-0.5 dispositif		
Argentat élém	-0.5 dispositif		
Tulle Vézère			
Lubersac	-1	St Clément	+0.5 dispositif
Uzerche	-1		
St Julien le Vendômois	-1		
RPI Meilhards / La Porcherie	-1		
Chamboulive	-0.5 dispositif		
Chargé de mission rythmes scolaires	-1		
Chargé de mission ASH	-1		
Référent langues vivantes	-0.5		
Ussel Haute Corrèze			
RPI Mestes –ST Angel	-1	Le Lonzac	+0.5 dispositif
Les Combes mat.	-0.5 dispositif	Peyrelevade CADA	+1 (pérennisé)
RPC BeyneMadesclaire Egletons	-0.5 dispositif		

RPI Margerides St Bonnet près Bort	-1 dispositif		
La Jaloustre Ussel	-1 dispositif		
Département			
		Poste TR 0.5 + chargé de mission secourisme 0.5	+1
		Poste TR	+6

Quelques précisions ont été apportées :

-Les ouvertures en REP+ : se seront bien des postes d'adjoints en classe ordinaire.

-Dans le cas de fermetures de dispositif (dans les écoles où 2 dispositifs existent), le choix sera donné aux équipes : conserver le dispositif « plus de maître que de classes » ou « moins de 3 ans ».

-Une fermeture était annoncée sur le RPI Maussac/Davignac / Combressol : la municipalité de Maussac a envoyé une délibération de son conseil municipal présentant le choix de se retirer du RPI.

Pour l'instant, rien n'est arrêté mais il n'y aurait pas de fermeture à Maussac (31 élèves dans la commune). L'avenir de Combressol et Davignac est incertain...

Bilan :

Nous avons une fois de plus dénoncé le choix du recteur du dédoublement des CE1 à marche forcée cette année sans moyens dédiés par le ministère, sa mise en place n'étant prévue que pour 2019. Cette décision qui utilise la majorité des postes créés implique un nombre de fermetures rarement connu dans notre département.

Cela empêche de prendre en considération d'autres écoles qui ont des effectifs très chargés ou des publics et difficultés sociales qui ne sont pas classés en REP mais qui pourraient l'être (*ex : Thérèse Simonet*).

Cela empêche également la création d'une brigade de remplacement à la hauteur des besoins.

La FSU a donc proposé au DASEN de reculer la mise en place des CE1 dédoublés à la rentrée 2019.

Il a répondu que sans cette promesse de « CE1 dédoublés », l'académie aurait été encore plus touchée par la carte scolaire...

La FSU a demandé des ouvertures à chaque fois que les effectifs moyens par classe étaient autour de 25 :
Jules Romains, Perpezac le Noir/Estivaux, Donzenac, St Pantaléon bourg élém, St Viance, Voutezac, Cosnac

élém, Louis Pons élém, St Germain les Vergnes, Beynat, St Clément, Beyssac/ST Sornin, Corrèze, Bort Jean Jaurès, Montaignac St H., Rosiers d'Egletons...

Nous avons également défendu toutes les situations difficiles d'écoles que vous nous avez signalées : nombre important d'élèves avec reconnaissance MDPH, répartition des effectifs compliquée afin de respecter les cycles, difficultés accrues en cas de fermetures,...

Il n'y a cependant eu aucun bougé entre les deux CTSD, c'est pourquoi nous avons voté une nouvelle fois contre ce projet. Et nous continuerons de défendre toutes ces situations lors du CDEN du 7 février.

Vote du projet de carte scolaire :

Contre : unanimité